

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du MERCREDI 23 MARS 2022 à 20h30

Le 23 mars 2022 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqué, se sont réunis en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; DEZON Marie-Pierre ; BOUCHAUD Thomas ; PEROTEAU Christelle ; BONNARDEL Isabelle ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : LOISEAU Laurent ; ARRIVÉ Bruno (proc. à I BONNARDEL)

Secrétaire : Florence BOINOT

Présents : 13 Représenté : 1 Votants : 14

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du/de la secrétaire de séance : Florence BOINOT

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 février = reportée au CM du 31/03 prochain

3. Modification simplifiée du PLU :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'actuellement, dans notre plan local d'urbanisme, plusieurs clauses ne permettent pas certaines opérations d'aménagement, notamment autour du lotissement de la Chapelière. Ainsi, une procédure de modification simplifiée doit être engagée par la prise d'une délibération, lue par Anne-Marie Lafond, en charge du dossier. Si elle est votée à l'unanimité, cette modification simplifiée sera effective environ d'en 6 mois (délais de procédure) = 14 pour

4. Préparation CA 2021 et BP 2022 :

- Présentation du budget CCAS au CM, déjà voté par le CCAS en commission le 21 mars dernier.
- Autres budgets : Les subventions ne sont pas toujours faciles à obtenir. Mais il faut tout de même prévoir un emprunt pour le budget principal.
- Présentation du budget Assainissement : 730 000 € HT pour une nouvelle station d'épuration !! Les élus ne veulent pas prendre des deniers du budget principal pour les verser sur ce budget.
Le souci pour la station, c'est qu'en octobre 2021 : le projet est estimé à 494 000 € alors qu'en février 2022, il est estimé à 737 590 € HT.
- Budget Lotissement : en attente d'une réponse de M Romain Chapeler, conseiller financier de la Trésorerie.

Remarque relative au commencement des travaux de la maison de santé : délais rallongés de 2 à 3 mois tout comme la 3^{ème} tranche des travaux d'aménagement de bourg reportée en 2023.

5. Appel d'offres Travaux Rue du Clos :

Patrick Gastard présente les offres concernant les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la Rue du Clos. Les commissions Appel d'offres et Bâtiments-Voirie, suite à l'analyse des offres qui leur a été présentée par Dimitri Guérin de BRG Ingénierie, ont retenu l'entreprise SADE pour le Lot 1 et SARP pour le Lot 2. Le Conseil Municipal est en accord avec cette proposition à l'unanimité.

Les travaux devraient débutés en mai 2022 (cela représente environ 1 600 € du mètre linéaire).

6. Contrat de maintenance postes de relèvement et station :

Patrick Gastard expose la proposition de contrat de maintenance annuelle de l'entreprise Fournié (Sauzé-Vaussais), présentée à 2 510 € HT, pour les postes de relèvement et la station d'épuration, avec visite annuelle = 13 pour et non-participation au vote de Monsieur le Maire.

7. Tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles d'avril prochain :

Organisée en amont par Pierrette Pierron, tous les créneaux horaires sont pourvus :

Horaires	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022	
	1 ^{er} tour du 10 avril 2022	2 ^{ème} tour du 24 avril 2022
8 h 00 à 10 h 30	BŒUF Pascal GASTARD Patrick LOISEAU Laurent BOUCHAUD Thomas	BŒUF Pascal GASTARD Patrick LOISEAU Laurent BOUCHAUD Thomas
10 h 30 à 13 h 00	NICOLAS Marie-Noëlle LAFOND Anne Marie PIERRON Pierrette LACOUX Jean Marc	NICOLAS Marie-Noëlle PIERRON Pierrette LAFOND Anne Marie LACOUX Jean Marc
13 h 00 à 15 h 30	BOINOT Florence BONNARDEL Isabelle DEZON Marie Pierre GRANGE Cécile	BOINOT Florence BONNARDEL Isabelle DEZON Marie Pierre GRANGE Cécile
15 h 30 à 19 h 00	BŒUF Pascal PEROTEAU Christelle ARRIVE Bruno BRETON Pierre	BŒUF Pascal PEROTEAU Christelle ARRIVE Bruno BRETON Pierre

8. Calitom : Déchetterie de Villefagnan :

Monsieur le Maire montre au Conseil Municipal une carte de Calitom concernant les déchetteries dont celles en maintien et modernisation, celles qui vont fermer mais surtout celles dont la décision est reportée : dont Villefagnan. Il précise qu'il a eu confirmation de Calitom du maintien de la déchetterie de Villefagnan.

9. Devis :

- Sono portative : AVS à 2 097 € HT = 14 pour
- Tables, bancs et poubelles pour la place et le plan d'eau = RIC à 5 415 € HT = 14 pour
- Jeux au plan d'eau = décision reportée
- Devis RIC pour le feu d'artifice à 3 333 € HT = 14 pour

-

11. Informations et questions diverses

- École primaire : projet de fermeture de classe pour 2022/2023 et du poste du CP (Mme Barret). La commune, soutenant les démarches de l'APE, sera représentée par Marie-Pierre Dezon lors de la rencontre de l'APE avec l'inspecteur académique, le 24 mars prochain.
- Point RH : Suite à la mutation de notre chef des services techniques, Philippe Queron, et de l'annonce passée, la mairie a reçu deux candidats.
- Inversement du sens de la rue d'Aigre prévu semaine 13.
- Repas des Aînés prévu le Dimanche 15 mai 2022 à 12H, à la salle des fêtes
- Travaux de la salle informatique achevés ou presque (photos) avec remerciements de Pierre Breton.

Séance levée à 23H40.